



**PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2025-021**

PUBLIÉ LE 4 FÉVRIER 2025

Sommaire

RECTORAT DE LIMOGES / AFFAIRES JURIDIQUES

R75-2025-02-03-00002 - Arrêté du 3 février 2025 portant composition de la Commission académique d'appel des conseils de discipline à l'égard des élèves de l'académie de Limoges (2 pages)

Page 3

RECTORAT DE LIMOGES

R75-2025-02-03-00002

Arrêté du 3 février 2025 portant composition de la
Commission académique d'appel des conseils de
discipline à l'égard des élèves de l'académie de
Limoges



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service interacadémique
des affaires juridiques
De Nouvelle Aquitaine**

**Bureau des Affaires juridiques
CAA/n° 2024-25-01**

Madame la rectrice de l'académie de Limoges

Vu le code de l'éducation et particulièrement ses articles R511-12 à R511-53 ;

Vu les demandes adressées le 10 et 14 novembre 2023 aux associations de parents d'élèves, représentées au conseil de l'Éducation nationale siégeant dans l'académie ;

Vu les propositions de la FCPE et la réponse de l'UNAAPE du 14 novembre 2023 indiquant qu'elle ne présente pas de candidat ;

Vu le décret du 30 décembre 2024 portant nomination de monsieur Bruno BREVET en qualité de directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Haute-Vienne à compter du 13 janvier 2025.

ARRÊTE MODIFICATIF

ARTICLE 1^{er} : composition de la commission académique d'appel des décisions des conseils de discipline :

Présidence :

La rectrice ou son représentant : madame la conseillère technique « Établissements et Vie Scolaire », Pascale BEAUBATIE, en son absence.

Inspecteurs d'académie :

Titulaire :

- Monsieur Bruno BREVET, inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Vienne

Suppléant :

- Monsieur Franck CUTILLAS, inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de la Corrèze

Chefs d'établissement :

Titulaire :

- Madame Pauline DEVILLE, proviseure (F.F.) du lycée Gay Lussac de Limoges (87000)

Suppléant :

- Monsieur Bertrand BREYSSE, proviseur du lycée des métiers du bâtiment de Felletin (23500)

Professeurs :

Titulaire :

- Madame Cécile MARTY, professeure certifiée de sciences physiques et chimiques au collège Firmin Roz de Limoges (87000)

Suppléante :

- Madame Chloé COMMEUREUC, professeure certifiée d'histoire-géographie, TZR, rattachée au Lycée Gay Lussac de Limoges (87000)

Parents d'élèves :

Titulaires :

- Monsieur Cédric MASSART (FCPE) – 86 rue du Chinchauvaud - 87000 LIMOGES
- Représentant de l'AAPE (non désigné)

Copie délivrée à :
- membres de la commission
- rectorat – cellule vie scolaire



Valérie BAGLIN LE GOFF

A Limoges, le 28 janvier 2025
La rectrice de l'académie de Limoges

ARTICLE 2 : La présente commission est installée jusqu'au 19 décembre 2025.

- Suppléants :*
- Monsieur Julien LEGER (FCPE) – 13 rue Alain Bombard – 87350 PANAZOL
 - Madame Gaëlle PICHON-FALCHUN (FCPE) – 7 rue de la Joconde – 87100 LIMOGES
 - Deux représentants de l'AAPÉ (non désignés)